

	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE	<i>Délibération</i>
	Séance publique du 12 avril 2024	N° 2024-186

Convocation du 5 avril 2024

Aujourd'hui vendredi 12 avril 2024 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Madame Christine BOST, Présidente de Bordeaux Métropole.

ETAIENT PRESENTS :

M. Dominique ALCALA, Mme Géraldine AMOUROUX, Mme Stephanie ANFRAY, M. Christian BAGATE, Mme Amandine BETES, Mme Claudine BICHET, Mme Brigitte BLOCH, M. Patrick BOBET, Mme Simone BONORON, Mme Christine BOST, Mme Pascale BOUSQUET-PITT, Mme Fatiha BOZDAG, Mme Myriam BRET, M. Eric CABRILLAT, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, M. Alain CAZABONNE, M. Thomas CAZENAVE, M. Gérard CHAUSSET, Mme Camille CHOPLIN, M. Max COLES, Mme Typhaine CORNACCHIARI, M. Didier CUGY, Mme Laure CURVALE, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Nathalie DELATTRE, M. Stéphane DELPEYRAT-VINCENT, Mme Eve DEMANGE, M. Gilbert DODOGARAY, M. Christophe DUPRAT, M. Jean-François EGRON, M. Olivier ESCOTS, M. Bruno FARENIAUX, Mme Véronique FERREIRA, M. Jean-Claude FEUGAS, M. Nicolas FLORIAN, Mme Françoise FREMY, M. Alain GARNIER, M. Guillaume GARRIGUES, Mme Anne-Eugénie GASPARD, Mme Daphné GAUSSENS, M. Nordine GUENDEZ, M. Maxime GHESQUIERE, M. Frédéric GIRO, M. Laurent GUILLEMIN, Mme Fabienne HELBIG, M. Pierre HURMIC, M. Radouane-Cyrille JABER, Mme Delphine JAMET, Mme Sylvie JUQUIN, Mme Sylvie JUSTOME, Mme Andréa KISS, M. Michel LABARDIN, M. Patrick LABESSE, Mme Nathalie LACUEY, M. Gwénaél LAMARQUE, Mme Fannie LE BOULANGER, Mme Harmonie LECERF MEUNIER, Mme Anne LEPINE, M. Jacques MANGON, M. Guillaume MARI, M. Stéphane MARI, M. Baptiste MAURIN, Mme Claude MELLIER, M. Fabrice MORETTI, M. Marc MORISSET, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, Mme Céline PAPIN, Mme Pascale PAVONE, M. Michel POIGNONEC, M. Philippe POUTOU, M. Patrick PUJOL, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, Mme Isabelle RAMI, M. Benoît RAUTUREAU, M. Franck RAYNAL, Mme Marie RECALDE, M. Bastien RIVIERES, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, Mme Karine ROUX-LABAT, M. Alexandre RUBIO, Mme Nadia SAADI, Mme Béatrice SABOURET, M. Sébastien SAINT-PASTEUR, M. Emmanuel SALLABERRY, Mme Brigitte TERRAZA, M. Jean-Baptiste THONY, M. Serge TOURNERIE, M. Jean TOUZEAU, M. Thierry TRIJOULET, M. Jean-Marie TROUCHE, Mme Josiane ZAMBON.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION :

M. Alain ANZIANI à Mme Véronique FERREIRA
Mme Christine BONNEFOY à Mme Daphné GAUSSENS
Mme Pascale BRU à Mme Typhaine CORNACCHIARI
M. Olivier CAZAUX à Mme Camille CHOPLIN
Mme Anne FAHMY à M. Stéphane MARI
M. Stéphane GOMOT à M. Maxime GHESQUIERE
Mme Zeineb LOUNICI à Mme Pascale PAVONE
M. Thierry MILLET à Mme Béatrice SABOURET
M. Pierre De Gaétan N'JIKAM MOULIOM à Mme Géraldine AMOUROUX
M. Jérôme PEScina à M. Dominique ALCALA
M. Stéphane PFEIFFER à M. Jean-Baptiste THONY
M. Fabien ROBERT à M. Jacques MANGON

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :

Mme Fabienne HELBIG à partir de 15h
M. Thomas CAZENAVE à partir de 15h

PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :

Mme Stéphanie ANFRAY à Mme Amandine BETES de 14h à 15h30
Mme Amandine BETES à Mme Stéphanie ANFRAY à partir de 15h50
Mme Claudine BICHET à Mme Marie-Claude NOEL à partir de 16h30
Mme Brigitte BLOCH à Mme Céline PAPIN de 13h à 13h15
Mme Fatiha BOZDAG à M. Benoît RAUTUREAU de 12h30 à 15h05
Mme Myriam BRET à M. Nordine GUENDEZ jusqu'à 13h15
M. Alain CAZABONNE à M. Emmanuel SALLABERRY de 14h40 à 16h
M. Alain CAZABONNE à Mme Simone BONORON à partir de 16h10
M. Thomas CAZENAVE à Mme Fabienne HELBIG de 12h50 à 15h
M. Max COLES à M. Benoît RAUTUREAU à partir de 16h30
Mme Laure CURVALE à M. Didier CUGY à partir de 14h25
Mme Nathalie DELATTRE à M. Christophe DUPRAT à partir de 14h40
M. Gilbert DODOGARAY à Mme Josiane ZAMBON à partir de 16h
M. Guillaume GARRIGUES à M. Gwénaél LAMARQUE à partir de 16h20
M. Laurent GUILLEMIN à Mme Anne LEPINE à partir de 15h45
M. Michel LABARDIN à M. Franck RAYNAL de 9h30 à 12h30 et à partir de 14h25 et, à M. Patrick BOBET de 12h30 à 13h15
M. Gwénaél LAMARQUE à M. Guillaume GARRIGUES à partir de 14h40
M. Radouane-Cyrille JABER à Mme Sylvie JUSTOME à partir de 16h
Mme Delphine JAMET à Mme Eve DEMANGE à partir de 14h25
M. Fabrice MORETTI à M. Christian BAGATE à partir de 12h
Mme Céline PAPIN à Mme Brigitte BLOCH à partir de 16h20
M. Patrick PAPADATO à Mme Marie-Claude NOEL de 14h25 à 15h40
M. Michel POIGNONEC à M. Max COLES de 14h40 à 16h30
M. Patrick PUJOL à M. Michel POIGNONEC jusqu'à 13h15
M. Franck RAYNAL à M. Eric CABRILLAT de 12h30 à 16h10
Mme Marie RECALDE à Mme Andréa KISS à partir de 16h30
M. Emmanuel SALLABERRY à M. Eric CABRILLAT à partir de 16h10
M. Jean TOUZEAU à M. Jean-Jacques PUYOBRAU à partir de 12h50

LA SEANCE EST OUVERTE

 BORDEAUX MÉTROPOLE	Conseil du 12 avril 2024	Délibération
	Direction Enseignement Supérieur et Rayonnement	N° 2024-186

Association Villa Primrose Bordeaux - Année 2024 - Subvention d'aide au tournoi international de tennis - Décision - Autorisation

Madame Brigitte BLOCH présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

Fondée il y a 120 ans, la Villa Primrose Bordeaux compte plus de 2 500 membres et 1 300 licenciés, ce qui en fait l'un des clubs les plus dynamiques de France. Il décline l'activité tennis autour de trois axes : la compétition, la formation et le loisir. Initialement créé en 1979 avant d'être annulé en 1996 et repris en 2008, le tournoi « BNP Paribas Primrose Bordeaux » est un des rares tournois professionnels du circuit international ATP (Association des joueurs de tennis professionnels) de tennis à être porté et organisé par une association sportive. En complément de cet événement sportif de renommée internationale (plus de 30 000 spectateurs et participants, 232 retombées media en 2023), les organisateurs développent depuis plusieurs années une « semaine Primrose » qui, outre des animations grand public, comporte un volet à destination des entreprises, avec différentes formules permettant aux entreprises partenaires (300 en 2023, 2022 et 2019, 132 en 2018, 117 en 2017) d'accueillir leurs invités et de favoriser les échanges et opportunités d'affaires.

Le tournoi BNP Paribas Primrose est donc non seulement un événement sportif de renommée internationale, qui contribue à la notoriété et à l'image de Bordeaux et de sa métropole, mais également un lieu de rencontre d'affaires fréquenté par près de 300 entreprises, qui sont pour l'essentiel des PME locales ou régionales. La 15ème édition de cette manifestation se déroulera du 13 au 19 mai 2024 à la Villa Primrose à Bordeaux.

Bordeaux Métropole est partenaire de cet événement depuis 2014 sous la forme d'une subvention.

Bordeaux Métropole est sollicitée pour une subvention à hauteur de 45 000€, pour un budget prévisionnel de 1 515 670 €, notamment afin d'accompagner les nombreux engagements écoresponsables pris pour cette nouvelle édition. Toutefois, il est proposé d'accorder une subvention d'un montant de 25 000 €, équivalent aux subventions des années précédentes, charge à la structure de trouver les ressources nécessaires afin d'équilibrer son budget.

Bilan des précédentes éditions

En 2023, le tournoi et les manifestations annexes ont à nouveau confirmé leur succès et la pertinence de la formule, avec notamment :

- plus de 30 000 visiteurs,
- 3 000 enfants accueillis,
- 250 bénévoles,

- 300 entreprises partenaires (contre 117 en 2017)
- plus de 800 rendez-vous d'affaires auxquels ont participé 371 entreprises, essentiellement régionales.

La compétition n'a pas pu se tenir en 2020 et 2021 en raison de la crise sanitaire.

Programme d'actions 2024

La tenue de l'édition 2024 du Tournoi international de tennis de Bordeaux, BNP Paribas Primrose sera l'année de la consolidation des acquis et de l'accélération de l'engagement en matière de transition écologique. Engagée dans un processus de Certification ISO 20121, la Villa Primrose Bordeaux va placer plus que jamais 2024 sous le signe de la transition écologique à travers l'écoconception de l'événement, la gestion des déchets (-14% de déchets et -23% de DIB et tout venant entre 2022 et 2023, amélioration du tri, sensibilisation des publics, mise en place de fontaines à eau,...), amélioration de l'impact carbone (bilan et réduction des émissions de GES), incitation à la mobilité douce, alimentation responsable (locale, biologique et de saison, valorisation des bio-déchets).

Une dimension sportive, après la montée en catégorie ATP CHALLENGER 175, catégorie la plus élevée des tournois Challengers dans le monde, le BNP Paribas Primrose est entré dans la cour des grands tournois internationaux et a offert au public un tournoi niveau élite mondial. En 2023, le tournoi a accueilli deux vainqueurs de grands chelems, huit têtes de séries dans le Top 70 mondial, seize joueurs dans le Top 100 ainsi que les meilleurs d'aujourd'hui et de demain du tennis français.

C'est le maintien de cette excellence qui est visé pour 2024. Qualité du plateau sportif, qualité de l'accueil, qualité du site de compétition, qualité des animations et des conférences présideront cette future édition qui, comme par le passé, s'adressera notamment au monde économique, aux jeunes et aux personnes en situation de handicap.

Indicateurs financiers

	Budget prévisionnel 2024	Budget 2023
Charges de personnel / budget global	271 777 € - 17,93%	238 524 € - 17,23%
% de participation de BM / Budget global	25 000€ - 1,65%	25 000€ - 1,81%
% de participation des autres financeurs / Budget global		
Ville de Bordeaux	120 000 € – 7,92%	80 000€ - 5,78%
Département	12 000 € – 0,79%	12 000€ - 0,87%
Région	30 000 € - 1,98%	30 000€ - 2,17%

Plan prévisionnel de financement

Le budget prévisionnel est détaillé en annexe 2 de la convention.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole,

VU les dispositions des articles L. 5217-2 et L. 1611-4 du Code général des collectivités territoriales,

VU la délibération n°2015/0252 du 29 mai 2015 adoptant le Règlement général d'intervention en matière de subventions accordées aux personnes de droit privé,

VU la demande n°2024-00229 formulée par l'organisme en date du 10 juillet 2023,

ENTENDU le rapport de présentation,

CONSIDERANT QUE la 15ème édition du tournoi « BNP Paribas Primrose » du 13 au 19 mai 2024, organisée à Bordeaux par l'association Villa Primrose Bordeaux, présente un intérêt manifeste pour le rayonnement et l'attractivité du territoire métropolitain, et des retombées économiques et touristiques positives pour notre agglomération,

DECIDE

Article 1 : d'attribuer une subvention d'un montant de 25 000 € en faveur de Villa Primrose Bordeaux pour son tournoi de tennis.

Article 2 : d'autoriser, Madame la Présidente de Bordeaux Métropole à signer la convention ci-annexée et tout acte afférent, précisant les conditions de la subvention accordée.

Article 3 : d'imputer la dépense correspondante sur le budget principal de l'exercice en cours, chapitre 65, article 6578, fonction 326.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à la majorité.

Contre : Monsieur MORISSET, Monsieur POUTOU

Ne prend pas part au vote : Monsieur CAZENAVE, Monsieur COLES, Monsieur EGRON, Monsieur FLORIAN, Monsieur GUILLEMIN, Madame HELBIG, Madame LECERF MEUNIER, Monsieur PAPADATO, Monsieur POIGNONEC, Monsieur PUJOL, Monsieur RAYNAL, Madame TERRAZA

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 12 avril 2024

<p>REÇU EN PRÉFECTURE LE : 18 AVRIL 2024</p> <p>DATE DE MISE EN LIGNE : 18 AVRIL 2024</p>	<p>Pour expédition conforme, par délégation, la Vice-présidente,</p> <p>Madame Brigitte BLOCH</p>
---	---